
Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent

Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent

Publié par :

Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000 Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Canada

ISBN 978-1-4605-2952-2 (PDF : version anglais)
ISBN 978-1-4605-2953-9 (PDF : version française)

Table des matières

Appel à l'action	4
À quoi les Néo-Brunswickois peuvent-ils s'attendre?	5
Principes directeurs	5
Plan d'action : Priorités et échéanciers précis	6
Accès aux soins de santé primaires	7
Accès aux chirurgies	8
Création d'un système connecté	9
Accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale	10
Soutien pour les aînés qui veulent vieillir chez eux	11
Facteurs de réussite	12
Personnel	13
Technologie	14
Financement	14
Gouvernance	15

Appel à l'action

Les soins de santé dans la province du Nouveau-Brunswick sont en crise. Les citoyens attendent longtemps pour subir des tests ou des interventions chirurgicales, les hôpitaux connaissent des fermetures inattendues et les pénuries de personnel sont courantes. La pandémie ajoute une pression importante. Des mesures doivent être prises immédiatement pour stabiliser le système et empêcher une nouvelle détérioration des services. Il faudra que tout le monde travaille de concert pour apporter les changements qui sont nécessaires de toute urgence.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a organisé un vaste processus de mobilisation publique au printemps. Les commentaires obtenus sont précieux et ont influencé positivement ce plan d'action.

Il est clair que les soins de santé au Nouveau-Brunswick sont un ensemble de silos qui fonctionnent souvent de façon indépendante. Les personnes, la technologie et l'information ne sont pas connectées comme elles devraient l'être pour se concentrer sur le citoyen et offrir de meilleurs services aux Néo-Brunswickois.

La santé doit évoluer. Au cours des deux dernières années, la réponse du Nouveau-Brunswick à la pandémie s'est caractérisée par la rapidité et l'innovation, visant à améliorer la situation. Il existe de nombreuses réussites sur lesquelles s'appuyer, mais ce n'est possible que s'il existe une mission claire, un état d'esprit ouvert et la participation des parties prenantes.

Des domaines d'action très précis et des échéanciers d'amélioration sont définis dans ce plan. Le plan permet de cerner et relever les défis initiaux les plus importants, pour ensuite assurer la stabilité du système à court terme. D'autres actions seront mises en œuvre dans les années à venir afin de rétablir le système de santé et aider les gens du Nouveau-Brunswick à prévenir les maladies. En fin de compte, ce plan se veut le fondement pour bâtir un Nouveau-Brunswick en meilleure santé. En outre, ce plan comporte une définition des facteurs d'amélioration continue, à savoir, les pratiques opérationnelles fondamentales concernant les personnes, la technologie, le financement et la gouvernance, qui doivent être corrigés pour permettre un véritable changement aboutissant à une transformation.

Ce plan évolue rapidement et est réalisable, ce qui nécessite que toutes les parties prenantes définissent l'orientation et le rythme à suivre de façon délibérée. La réussite dépend d'un nouveau type de collaboration. Chaque communauté, établissement de santé, bénévole, professionnel de la santé et le personnel du service a un rôle important à jouer : c'est l'appel collectif à l'action.

Des mesures importantes doivent être prises pour bâtir un système de santé axé sur les citoyens, accessible, responsable, inclusif et mettant l'accent sur les services pour tous les Néo-Brunswickois. Et cela doit commencer maintenant.

À quoi peuvent s'attendre les néo-brunswickois?

Le plan orientera la progression des actions au cours des cinq prochaines années. Les deux premières années sont essentielles pour jeter les bases de la réussite et donner un élan. Dans cet esprit, le plan d'action décrit des mesures et des échéanciers très précis pour que le changement puisse se concrétiser. Ces mesures sont fondamentales pour positionner le système de santé afin de réaliser encore plus de progrès au cours des années 3 à 5.

À partir de maintenant et au cours des deux prochaines années, on accomplira ce qui suit :

1. Traiter entièrement la liste d'attente pour l'accès aux soins de santé primaires;
2. Éliminer les longues attentes (plus d'un an) pour les chirurgies des hanches et des genoux et réduire les délais d'attente pour les chirurgies de 50 %;
3. Permettre aux Néo-Brunswickois de gérer leur santé de manière proactive en leur donnant accès à leurs propres renseignements médicaux grâce à MaSantéNB;
4. Créer un processus d'aiguillage centralisé permettant aux Néo-Brunswickois de choisir où obtenir un service spécialisé;
5. Réduire de 40 % les délais d'attente pour les services de traitement des dépendances et de santé mentale hautement prioritaires pour adultes, ce qui signifie que le nombre de cas qui reçoivent des services dans les 10 jours passera de 35 % à 50 %;
6. Moderniser les services de laboratoire pour normaliser les analyses et accélérer l'obtention de résultats;
7. Lancer la prise autonome de rendez-vous pour les tests diagnostiques comme les analyses sanguines et les radiographies;
8. Étendre les services aux aînés qui vivent chez eux pour s'assurer qu'ils peuvent y vieillir et qu'ils ont accès au soutien et aux services appropriés;
9. Améliorer les soins cliniques prodigués dans les foyers de soins spéciaux.

Principes directeurs

Les principes suivants guideront les travaux prévus dans le plan d'action de concert avec toutes les parties prenantes.

Avec les citoyens pour les citoyens

Les services sont conçus, mis en œuvre, fournis et examinés avec les citoyens.

Transparence

Les citoyens comprendront quels services de santé publique leur sont offerts aux niveaux local, régional et provincial ainsi que ceux qui sont offerts à l'extérieur de la province.

Objectif d'amélioration rapide

Les améliorations du système de santé se feront rapidement sans rechercher la perfection.

Un système connecté

Tous les services sont liés pour permettre aux citoyens de passer facilement d'un service à l'autre.

Des soins de santé adéquats

Les citoyens recevront les soins appropriés, au bon moment au bon endroit, par le bon fournisseur.

Inclusivité

Les citoyens bénéficieront d'un système de soins de santé inclusif qui respecte les différences, y compris les langues officielles, la culture, le sexe et l'identité sexuelle, l'âge et les capacités.

Plan d'action : Tirer parti des réussites

Une série d'améliorations et de mesures seront apportées afin de stabiliser le système de santé et de lui permettre d'être viable à long terme. Au cours des deux dernières années, le Nouveau-Brunswick a démontré que les innovations en matière de soins de santé peuvent être très efficaces pour offrir un meilleur service aux citoyens. Des améliorations importantes sont en cours, notamment :

- L'ouverture de trois nouvelles cliniques d'infirmières praticiennes qui, une fois pleinement déployées, offriront à 18 000 Néo-Brunswickois un accès aux soins primaires;
- L'aiguillage de plus de 37 000 nouveaux patients de la liste d'attente d'Accès Patient NB vers des médecins en vue l'obtention de soins;
- Réduction considérable des délais d'attente pour une chirurgie des hanches et des genoux, entraînant une diminution de 45 % du nombre de personnes qui attendent plus d'un an;
- Ouverture de la première clinique sans rendez-vous à Campbellton qui a prodigué avec succès des soins à 162 citoyens, sans rendez-vous, au cours des six premières semaines d'activité;
- Élargissement du remboursement accordé aux pharmaciens pour les évaluations, traitements et ordonnances liés à des affections mineures, en commençant par les infections des voies urinaires et les renouvellements d'ordonnances;
- Amélioration de l'accès aux rendez-vous virtuels avec des taux d'adoption élevés parmi les médecins et les citoyens;
- Mise en œuvre d'un nouveau système en ligne efficace et efficient permettant l'auto-réservation de rendez-vous de vaccination.

Cinq domaines d'action

Dans le plan, cinq domaines d'action précis sont décrits et les principaux facteurs de réussite sont définis.



**ACCÈS AUX SOINS
DE SANTÉ
PRIMAIRES**



**ACCÈS AUX
CHIRURGIES**



**CRÉATION
D'UN SYSTÈME
CONNECTÉ**



**ACCÈS AUX
SERVICES DE
TRAITEMENT DES
DÉPENDANCES ET
DE SANTÉ MENTALE**



**SOUTIEN POUR
LES AÎNÉS QUI
VEULENT VIEILLIR
CHEZ EUX**



Accès aux soins de santé primaires

Des soins de santé primaires solides sont essentiels pour garantir que les citoyens peuvent obtenir les soins dont ils ont besoin, au bon moment et au bon endroit, et ce, auprès du fournisseur approprié. Il est fondamental d'aider les citoyens et les familles à mieux gérer les problèmes de santé et à réduire les pressions sur les services de soins aigus, plus coûteux et plus exigeants en ressources.

Le Nouveau-Brunswick fait face à de nombreux défis, notamment de longues listes d'attente, un modèle désuet de soins de santé primaires et des médecins vieillissants. Aujourd'hui, environ 40 000 citoyens sont sur la liste d'attente d'Accès Patient NB. La liste est permanente et s'alourdira dans un avenir proche, à mesure que les médecins du Nouveau-Brunswick vieilliront et que la province poursuivra sa croissance démographique. Le fait que le Nouveau-Brunswick fonctionne avec un modèle désuet de médecins qui exercent seuls complique encore d'avantage les niveaux de service. Près de 42 % des médecins du Nouveau-Brunswick exercent seuls, ce qui signifie qu'ils n'ont personne pour les remplacer lorsqu'ils sont de garde, en vacances ou malades ou qu'ils se reposent après un quart de nuit à l'urgence. Ce taux est le deuxième plus élevé du pays. Environ 35 % des médecins de famille du Nouveau-Brunswick seront admissibles à la retraite d'ici cinq ans et les médecins plus jeunes qui commencent leur pratique sont intéressés à travailler en équipe avec des possibilités d'apprentissage par les pairs enrichissantes.

Dans ce plan d'action, on met l'accent sur une évolution vers des soins dispensés en équipe et la combinaison des activités de santé publique en amont avec les services de soins de santé primaires et de traitement des dépendances et de santé mentale afin que, peu importe la façon dont les citoyens accèdent au système – appel à Télé-Soins 811, visite dans un centre de santé communautaire ou à l'urgence, consultation des services de santé publique ou de traitement des dépendances et de santé mentale, ou d'un pharmacien – ils seront accueillis, acceptés et auront accès aux soins appropriés dont ils ont besoin.

Au cours des 24 prochains mois, les Néo-Brunswickois constateront les changements suivants :

FISCAL

Quatrième trimestre 2021-2022 Les citoyens sans médecin de famille ou infirmière praticienne qui ont besoin d'accéder à des services de soins primaires pourront s'inscrire à un nouveau réseau provincial de soins primaires et recevoir des services. Cette clinique provinciale deviendra leur source temporaire de soins primaires jusqu'à ce qu'ils soient jumelés à un fournisseur permanent. Elle offrira des rendez-vous en personne et virtuels ainsi qu'un seul dossier médical électronique pour chaque patient.

Deuxième trimestre 2022-2023 La liste d'attente d'Accès Patient NB aura été complètement éliminée et remplacée par le Réseau de soins primaires du Nouveau-Brunswick où toute personne sans médecin dans la province pourra consulter un médecin de famille ou une infirmière praticienne en temps opportun pendant qu'elle attend d'avoir accès à une clinique communautaire locale ou un fournisseur de soins primaires.

Troisième trimestre 2022-2023 Le Réseau de soins primaires du Nouveau-Brunswick commencera à offrir des rendez-vous avec un large éventail de professionnels de la santé, y compris des praticiens de la santé mentale, des pharmaciens et plus, devenant un véritable modèle interdisciplinaire.

Les services de santé communautaires seront réorganisés en réseaux de soins qui permettront aux Néo-Brunswickois d'accéder plus facilement aux services dont ils ont besoin. Ces réseaux de soins comprendront à la fois des soins virtuels et des soins en personne avec des critères clairs pour ce qui est approprié en fonction des besoins du citoyen. Les dirigeants communautaires participeront au travail de création de réseaux, qui comprendront des régies régionales de la santé, des fournisseurs de soins primaires et des organisations non gouvernementales. Cette approche collaborative permettra de mieux utiliser les ressources humaines rares, de promouvoir la santé de la population et de réduire les visites aux urgences. Le système de santé travaillera avec les communautés pour combler les lacunes constatées dans les services.

Premier trimestre 2023-2024 Le modèle du Réseau de soins primaires du Nouveau-Brunswick, qui offrira un accès par téléphone, virtuel et en personne au bon fournisseur de soins de santé au bon moment, s'intégrera à Télé-Soins 811 et offrira un accès transparent à un large éventail de services de santé à l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick, y compris à ceux qui ont déjà un médecin de famille ou une infirmière praticienne, mais qui ne peuvent pas les consulter en temps opportun.



Accès aux chirurgies

La population du Nouveau-Brunswick vieillit, avec près de 20 % de personnes âgées de plus que le reste du Canada. Cet écart devrait se creuser et, selon les prévisions actuelles, près d'un tiers de la population du Nouveau-Brunswick aura plus de 65 ans vers la fin des années 2030. À mesure que les citoyens vieillissent, le nombre d'interventions pour les arthroplasties de la hanche ou du genou et les opérations de la cataracte est en hausse.

Alors que davantage d'interventions sont nécessaires et que les pénuries de personnel persistent, le Nouveau-Brunswick a pris du retard par rapport aux normes nationales pour les arthroplasties de la hanche et du genou. Au Nouveau-Brunswick, seuls 47 % des patients subissent une arthroplastie de la hanche ou du genou dans les six mois suivant le moment où le chirurgien orthopédiste accepte d'opérer. En moyenne, 72 % des Canadiens subissent l'intervention dans les six mois suivant leur aiguillage. Cependant, au cours de la dernière année, d'excellents progrès ont été réalisés dans la réduction des délais d'attente pour les chirurgies de la hanche et du genou, avec une réduction de 45 % des personnes qui attendent depuis plus d'un an. On appliquera les leçons retenues pour faire en sorte que les retards accumulés pendant la pandémie soient complètement éliminés et que des améliorations continuent d'être apportées.

Au cours des 24 prochains mois, les Néo-Brunswickois constateront les changements suivants :

FISCAL

Quatrième trimestre 2021-2022 Le projet de récupération améliorée après la chirurgie sera mis en œuvre pour les patients ayant subi une chirurgie colorectale à Moncton et les patients ayant subi une arthroplastie de la hanche ou du genou à Saint John. Ce projet s'appuie sur un prototype réussi dans la région Chaleur qui se traduit par des soins normalisés avant, pendant et après la chirurgie et aide les patients à se remettre sur pied plus rapidement tout en raccourcissant les séjours à l'hôpital et en réduisant les complications chirurgicales.

Premier trimestre 2022-2023 Dans le cadre d'un projet pilote, les fournisseurs de soins primaires pourront orienter électroniquement les citoyens vers des spécialistes en orthopédie qui pourront choisir le prochain spécialiste disponible dans leur zone ou attendre un chirurgien en particulier.

Les citoyens bénéficieront d'un accès plus rapide à des soins spécialisés grâce à un système de consultation électronique intégré mis en œuvre pour les médecins à l'échelle de la province. Cette mise en œuvre à grande échelle s'appuiera sur un prototype réussi, appliqué depuis 2018, qui a permis aux médecins et aux infirmières de demander des conseils à des spécialistes portant sur les patients par l'intermédiaire de dossiers de santé électroniques. Le projet a montré que 67 % des consultations en personne avec des spécialistes peuvent être évitées, réduisant ainsi les délais d'attente et les temps de déplacement des patients.

Troisième trimestre 2022-2023 La liste des citoyens qui attendent plus d'un an pour une arthroplastie de la hanche ou du genou aura été éliminée et personne n'attendra plus d'un an pour le service.

Troisième trimestre 2023-2024 Le projet pilote d'aiguillage électronique lancé en avril 2022 sera étendu de la chirurgie orthopédique à d'autres spécialités à l'échelle de la province.

Les délais d'attente pour une chirurgie seront réduits de moitié et les citoyens auront un meilleur accès à des services chirurgicaux de haute qualité.



Création d'un système connecté

Trop de Néo-Brunswickois s'égarer et sont mécontents lorsqu'ils essaient de naviguer dans les nombreux silos des soins de santé. Au cours des 24 prochains mois, le plan apportera des changements tangibles qui commenceront à créer un système connecté. Les Néo-Brunswickois méritent une expérience plus fluide – qu'il s'agisse d'avoir une idée claire des services auxquels ils peuvent accéder avec et sans références, de subir des analyses sanguines, ou des tests d'imagerie diagnostique.

Pendant la pandémie, le Nouveau-Brunswick a mis en œuvre une technologie permettant de communiquer avec les citoyens et de coordonner les réservations automatiques de rendez-vous de vaccination – en quelques semaines seulement. De nouvelles connaissances ont été acquises sur les services de laboratoire et sur la manière de tester les personnes à proximité de leur domicile, de transporter des échantillons dans toute la province et d'obtenir des résultats rapidement, en plus de les rendre disponibles en ligne pour les citoyens en temps opportun. Il faut s'appuyer sur ces réussites pour stabiliser les soins de santé et amorcer la transition vers un modèle de soins de santé préventifs soutenu par des communautés saines et des citoyens responsabilisés.

Au cours des 24 prochains mois, les Néo-Brunswickois constateront les changements suivants :

FISCAL

- Troisième trimestre 2021-2022** Un laboratoire du Nouveau-Brunswick sera désigné comme laboratoire de santé publique du Nouveau-Brunswick. Ce laboratoire garantira aux citoyens un processus de collecte plus normalisé et rationalisé, ainsi qu'un accès à des résultats plus rapides.
- Premier trimestre 2022-2023** Les communautés et les prestataires deviendront des partenaires officiels dans le recrutement pour différents rôles, allant des médecins et des infirmières aux psychologues et conseillers en santé mentale et autres professionnels. Les équipes de recrutement communautaire seront soutenues par un nouveau programme de subventions qui sera créé pour aider les communautés rurales en particulier à développer du matériel promotionnel pour soutenir cet effort.
- Deuxième trimestre 2022-2023** Ambulance Nouveau-Brunswick rétablira la profession de techniciens en soins médicaux d'urgence. Ils travailleront en collaboration avec les ambulanciers paramédicaux de soins primaires et les ambulanciers paramédicaux de soins avancés pour s'assurer que plus d'ambulances sont sur les routes, produisant de meilleurs temps de réponse et, finalement, de meilleurs résultats de santé pour les citoyens nécessitant des soins d'urgence.
- Troisième trimestre 2022-2023** Après le succès de MaSantéNB pendant la pandémie, les citoyens auront accès au statut vaccinal, aux profils de médicaments et à d'autres résultats d'analyses de laboratoire à partir du portail MaSantéNB.
- Premier trimestre 2023-2024** Les laboratoires du Nouveau-Brunswick feront partie d'un système intégré de laboratoires de diagnostic clinique doté de solides liens de transport entre les installations. Les citoyens pourront toujours faire prélever leurs échantillons de laboratoire près de chez eux et les résultats continueront d'être fournis en temps opportun.
- Troisième trimestre 2023-2024** Les Néo-Brunswickois pourront planifier leurs propres tests de diagnostic, comme des analyses sanguines et des radiographies, à n'importe quel endroit où le service dont ils ont besoin est offert. Les citoyens auront ainsi une meilleure maîtrise du moment et de l'endroit où ils subissent leurs tests; un accès plus rapide aux services sera favorisé et les problèmes de transport pourront être plus facilement résolus.

Un système d'information de laboratoire bilingue et intégré sera mis en place. Ce système soutiendra les efforts visant à fournir aux Néo-Brunswickois un accès numérique à leur information médicale, à réduire les tests répétés et à améliorer la collaboration dans l'ensemble du système de santé du Nouveau-Brunswick.

Ambulance Nouveau-Brunswick ajoutera de nouveaux véhicules multipatients à son parc automobile, ce qui lui permettra d'augmenter les niveaux de service pour les transferts non urgents pour les patients de toute la province. Cela se traduira par des services plus rapides pour les citoyens qui sont hospitalisés ou en soins de longue durée et qui attendent un rendez-vous avec un spécialiste, un test de diagnostic ou une chirurgie nécessaire dans une autre région de la province.



Accès aux services de dépendance et de santé mentale

Au cours des cinq dernières années, la demande de services de traitement des dépendances et de santé mentale a augmenté de 16 %. Les demandes des adultes sont en hausse de 9 %, tandis que les besoins en services aux jeunes sont en hausse de 33 %. En raison de l'augmentation de la demande, les délais d'attente pour les nouveaux aiguillages hautement prioritaires ont augmenté et moins de 50 % reçoivent actuellement un traitement conforme aux normes nationales. En même temps, 51 % des Néo-Brunswickois ont indiqué qu'ils risquaient de subir des effets négatifs sur la santé mentale en raison de l'isolement social, du stress et des impacts économiques sans précédent de la pandémie de COVID-19. Toutes les données suggèrent que le besoin de soutien et de services continuera d'augmenter.

Plus tôt cette année, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a publié le *Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale – Secteurs d'action prioritaires 2021-2025*. Ce plan est basé sur un modèle de soins progressifs centrés sur le client allant de la promotion de la santé de la population et des services de prévention jusqu'à des services plus intensifs et spécialisés. Ce plan est activement mis en œuvre et apportera des améliorations significatives au cours des 24 prochains mois.

Au cours des 24 prochains mois, les Néo-Brunswickois constateront les changements suivants :

FISCAL

Troisième trimestre 2021-2022 Des services sans rendez-vous seront offerts dans les 14 cliniques de dépendance et de santé mentale de la province.

Un service de prévention des surdoses sera mis en place pour venir en aide aux personnes aux prises avec un trouble de l'usage d'une substance.

Premier trimestre 2022-2023 Des lits seront ajoutés à Campbellton pour les personnes qui ont besoin d'un traitement de leur maladie mentale et un trouble de l'usage d'une substance.

Un nouveau projet pilote de cinq ans conçu pour prévenir l'usage de substances chez les jeunes sera lancé dans plusieurs collectivités de la province. Dans le cadre du projet, les partenaires communautaires et de promotion de la santé travailleront ensemble pour trouver des solutions basées sur des facteurs clés éprouvés de prévention de l'usage de substances. La réponse de chaque communauté sera unique en fonction de ses besoins précis.

L'unité de crise mobile sera agrandie pour soutenir davantage les citoyens qui vivent une crise de dépendance ou de santé mentale et s'assurer qu'ils bénéficient d'une intervention de crise appropriée.

Le Nouveau-Brunswick a récemment lancé une série de services de santé mentale en ligne, basés sur le succès de l'initiative Navigapp à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce site Web sur les dépendances et la santé mentale est conçu pour les adultes et les jeunes et sa promotion sera faite à l'échelle de la province afin d'augmenter les taux d'utilisation de 20 % et de fournir une solution de rechange opportune aux services traditionnels.

Deuxième trimestre 2022-2023 Un nouveau service téléphonique provincial sera mis en place pour s'assurer que les services d'intervention en cas de crise de dépendance et de santé mentale sont disponibles 24 heures par jour, sept jours sur sept.

Troisième trimestre 2022-2023 Les jeunes ayant des besoins complexes qui vivent dans des foyers d'accueil thérapeutiques et des foyers de groupe partout au Nouveau-Brunswick auront accès à une équipe de consultation clinique qui travaillera avec les jeunes, leurs familles et les foyers pour mettre en place un plan commun pour leur venir en aide.

Le personnel en santé mentale travaillera dans les services d'urgence de la province afin que les personnes en situation de crise de dépendance ou de santé mentale reçoivent un soutien plus rapide grâce à une équipe de soins de santé mentale mise sur pied et des suivis coordonnés avec les services communautaires.

* Les précisions sur les communautés participantes figurent dans le rapport du gouvernement du Nouveau-Brunswick : *Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale – Secteurs d'action prioritaires 2021-2025*.



Soutien pour les aînés qui veulent vieillir chez eux

Les aînés du Nouveau-Brunswick apprécient leur autonomie, mais ces dernières années, plus d'aînés sont admis dans des lits d'hôpitaux, loin de leur domicile et de leurs proches. À l'heure actuelle, près d'un lit d'hôpital sur trois est occupé par des personnes âgées qui pourraient bénéficier d'une meilleure qualité de vie et recevoir des services adaptés à leur étape de vie et à leurs besoins particuliers. Le séjour moyen dans un foyer de soins infirmiers est de trois ans au Nouveau-Brunswick, soit le double de la moyenne nationale. D'ici 10 ans, plus de 28 % de la population du Nouveau-Brunswick aura plus de 65 ans. Des mesures doivent être prises dès maintenant pour améliorer les services et le soutien aux personnes âgées tant à domicile que dans la communauté.

Le plan d'action accordera la priorité à faciliter l'accès des personnes âgées aux services sociaux, aux fournisseurs de soins primaires, au Programme extra-mural et aux organismes de soutien communautaire, en donnant aux personnes âgées un accès rapide aux soins de santé et aux mesures de soutien social dont elles ont besoin pour vivre de manière aussi autonome que possible pour aussi longtemps que possible – quelle que soit leur résidence. Ces initiatives s'ajoutent aux programmes existants qui aident actuellement les aînés à vieillir chez eux.

Au cours des 24 prochains mois, les Néo-Brunswickois constateront les changements suivants :

FISCAL

- Troisième trimestre 2021-2022** Onze sites de foyers de soins spéciaux s'associeront au Programme extra-mural pour fournir des services cliniques améliorés aux personnes âgées à domicile, y compris en utilisant la technologie pour le suivi de routine afin que les personnes âgées n'aient pas à quitter leur domicile lorsque cela n'est pas nécessaire.
- Premier trimestre 2022-2023** Le personnel des soins de longue durée se joindra aux équipes de mise en congé des patients d'au moins 10 hôpitaux pour s'assurer que les personnes âgées retournent chez elles avec des plans appropriés pour leurs soins continus.
- Des tablettes seront fournies aux foyers de soins spéciaux (actuellement utilisés dans les foyers de soins) pour mettre les personnes âgées en contact avec leurs proches et lutter contre la solitude.
- Troisième trimestre 2022-2023** Dix autres foyers de soins spéciaux s'associeront au Programme extra-mural pour offrir des services cliniques améliorés.
- Premier trimestre 2023-2024** Encore dix autres foyers de soins spéciaux s'associeront au Programme extra-mural pour offrir des services cliniques améliorés.
- Les foyers de soins qui fournissent actuellement un soutien aux personnes âgées de la communauté amélioreront le type et le niveau de services offerts, pour aider à lutter contre l'isolement social et veiller à ce que les personnes âgées comprennent quels soutiens et services sont accessibles et où.
- S'appuyant sur le projet pilote original de quatre foyers de soins participant au projet « Foyers de soins sans murs », 8 nouveaux points de service dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick commenceront à offrir des services et des soutiens supplémentaires aux personnes âgées.
- Troisième trimestre 2023-2024** Huit autres points de service dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick offriront des services et du soutien aux personnes âgées selon le concept des foyers de soins sans murs.

Facteurs de réussite

Ce plan d'action est conçu pour commencer à apporter immédiatement des améliorations que les citoyens pourront constater et dont ils pourront profiter. Il ne réussira que si les méthodes de travail actuelles changent, notamment en ce qui concerne le personnel, la technologie, le financement et la gouvernance. Ce sont des éléments essentiels pour assurer un meilleur système à long terme – un système qui peut continuer de croître, de s'améliorer et d'être maintenu pour tous les Néo-Brunswickois.

Les facteurs de réussite suivants et les actions correspondantes doivent commencer à s'implanter dans les 6 à 12 prochains mois pour assurer la viabilité de ce plan d'action.



PERSONNEL



TECHNOLOGIE



FINANCEMENT



GOVERNANCE



Personnel

Une transformation et des investissements seront nécessaires afin de s'assurer d'avoir des ressources humaines en santé suffisamment importantes pour fournir des soins aux Néo-Brunswickois, aujourd'hui comme demain. Le Nouveau-Brunswick connaît de graves pénuries de travailleurs de la santé et est en concurrence non seulement avec les provinces voisines, mais aussi avec le reste du monde pour l'obtention de ressources qualifiées en soins de santé.

Environ 35 % des médecins de famille du Nouveau-Brunswick seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années. Ils seront remplacés par des médecins plus jeunes, à la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle que leurs prédécesseurs, ce qui suppose notamment un nombre de patients réduit par rapport aux médecins des dernières décennies. Il s'agit d'une difficulté dans une province qui a déjà du mal à attirer et à retenir des médecins, en particulier dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick où environ 72 % des postes de médecins sont vacants. La situation est encore plus préoccupante dans les régions rurales francophones du Nouveau-Brunswick où sont concentrés 85 % des postes vacants du Réseau de santé Vitalité.

La pénurie d'infirmières et d'autres fournisseurs de soins de santé est antérieure à la pandémie, mais l'a aggravée, entraînant un épuisement professionnel et une attrition précoce. À l'heure actuelle, plus de 32 % des infirmières autorisées ont plus de 55 ans, dont 7 % ont plus de 65 ans.

Le Nouveau-Brunswick doit innover dans les domaines suivants :

Recrutement et formation – Le gouvernement travaillera avec les organismes de réglementation des professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick et ses établissements d'enseignement postsecondaire sur trois objectifs précis : élaborer des modèles novateurs d'enseignement et de formation clinique; des programmes de formation plus courts combinés à un apprentissage par l'expérience et accélérer la reconnaissance des qualifications des professionnels de santé formés à l'étranger. La Société médicale du Nouveau-Brunswick deviendra partenaire des efforts de recrutement et de maintien en poste des médecins de la province.

Stratégie en matière de santé, de sécurité et de mieux-être pour les travailleurs de la santé – Les fournisseurs de soins de santé du Nouveau-Brunswick veulent travailler dans un environnement sain et sécuritaire. Les régies régionales de la santé, EM/ANB et le ministère de la Santé collaboreront à l'élaboration d'une stratégie visant à réduire la violence en milieu de travail, à reconnaître les efforts des employés et à promouvoir un meilleur bien-être dans l'ensemble du système de soins de santé. Un milieu de travail sain et sécuritaire améliorera la satisfaction des employés, attirera de nouveaux travailleurs et les gardera plus longtemps.

Utiliser davantage les fournisseurs non traditionnels de différentes manières – Le Nouveau-Brunswick utilisera de plus en plus une variété de fournisseurs non traditionnels pour donner aux citoyens un accès plus rapide aux services. Ces fournisseurs seront situés dans la province, ainsi qu'à l'extérieur, pour élargir le bassin de talents et tirer parti des rendez-vous virtuels. Les fournisseurs non traditionnels comprennent, sans s'y limiter, les massothérapeutes, les réflexologues, les chiropraticiens, les diététiciens, les conseillers, les coachs de vie et les thérapeutes cognitivo-comportementaux.

Redynamiser le réseau de bénévoles – Le réseau de bénévoles dans les hôpitaux s'est affaibli ces dernières années et la situation s'est empirée en raison de la pandémie et des obstacles de dépistage supplémentaires. Le Nouveau-Brunswick recrutera activement un solide réseau de bénévoles pour soutenir notre personnel en soins de santé et renforcer les liens et le soutien communautaires pour les citoyens de toute la province, en particulier nos citoyens vieillissants et ceux des régions rurales du Nouveau-Brunswick où les pénuries de soins de santé sont importantes.

Rôles normalisés – Des rôles normalisés à l'échelle de la province seront établis pour les professionnels de la santé afin de permettre des pratiques de travail plus cohérentes et de s'assurer que les bonnes personnes font le bon travail et exercent dans toute la portée de leur permis. D'autres provinces qui ont établi des rôles normalisés, comme le modèle de soins collaboratifs de la Nouvelle-Écosse, réalisent une utilisation plus efficace des ressources en optimisant le rôle d'infirmière autorisée et d'infirmière auxiliaire autorisée, en introduisant de nouveaux rôles pour le soutien fonctionnel et en renforçant le rôle du personnel de services de soutien. En précisant les rôles de tout le personnel, des soins aigus au chevet des patients dans les unités chirurgicales à l'entretien ménager pour le contrôle des infections, on permet à chaque membre de l'équipe de soins de travailler à son plein potentiel et de contribuer à des soins centrés sur le citoyen.

Financement – Les obstacles au financement seront évalués afin de cerner les possibilités de soutenir davantage d'étudiants du Nouveau-Brunswick cherchant à se lancer dans les professions de la santé.



Technologie

Les patients et les fournisseurs demandent une plus grande utilisation de la technologie pour simplifier les opérations quotidiennes du système de santé et permettre au personnel de participer activement aux soins. Le Nouveau-Brunswick doit être agressif dans la mise en œuvre de la technologie pour lutter contre le gaspillage et l'inefficacité, et aussi paver la voie à un système de santé plus intégré pour les patients et les fournisseurs.

Accès numérique aux renseignements personnels sur la santé – des améliorations permettront aux Néo-Brunswickois de prendre plus facilement soin de leur santé en permettant l'accès aux services à partir d'un simple clic de souris ou de téléphone intelligent. Les citoyens auront un accès numérique à leurs informations médicales personnelles pour améliorer la connaissance de leur santé, accroître la confiance dans leur capacité à gérer leurs affections et leur donner la possibilité d'avoir des discussions plus éclairées avec leurs médecins.

Services virtuels – les consultations téléphoniques et vidéo ont fonctionné efficacement au cours de la dernière année, avec des taux d'adoption élevés par les citoyens et les fournisseurs de soins de santé. Les soins virtuels seront étendus à d'autres fournisseurs pour offrir aux citoyens une flexibilité et un accès accru aux services, pour :

- permettre aux personnes âgées de rester à domicile pour les examens de routine;
- accompagner les citoyens avant et après les chirurgies;
- offrir des consultations en ligne en matière de dépendances et de santé mentale;
- fournir des services spécialisés.

Des technologies innovantes pour améliorer les résultats en matière de santé – Le système de santé poursuivra activement l'adoption de solutions technologiques telles que :

- Des technologies portables et de surveillance à domicile pour aider les patients à la maison et les personnes âgées à demeurer à domicile plus longtemps;
- Des applications d'IA d'aide à la décision clinique et nouveaux outils chirurgicaux tels que la chirurgie assistée par robot;
- L'innovation locale en s'associant à des petites et moyennes entreprises tout en tirant parti de solutions éprouvées du monde entier. Dans de nombreux cas, ces solutions contribueront également à optimiser l'utilisation de nos ressources humaines tout en créant de meilleures expériences de soins pour nos citoyens.



Financement

Les coûts des soins de santé augmentent et continueront de grimper dans un avenir prévisible. Dans le dernier budget provincial, les affectations aux soins de santé ont augmenté de 5,2 % ou 156 millions de dollars, dont 65 millions de dollars pour la réponse à la COVID-19. Au cours des trois dernières années, les coûts ont augmenté de 10 % ou de 260 millions de dollars. Le financement des soins de longue durée s'élève à environ 587 millions de dollars cette année, avec un taux de croissance annuel entre 4 % et 5 %. L'augmentation des coûts de service, associée à une infrastructure ancienne et vieillissante, nécessite une définition claire des priorités, ainsi qu'un modèle de financement pluriannuel prévisible et flexible permettant des investissements ciblés au fil du temps dans des domaines critiques.

Modèle d'affectation – Des directives précises seront fournies pour le système de santé du Nouveau-Brunswick, définissant le montant de financement que la province devrait accorder. Ce financement sera basé sur les besoins actuels et les tendances démographiques projetées.

Financement provisoire – un modèle de financement provisoire sera établi, définissant clairement la différence entre le financement actuel par rapport au financement requis pour les services et soutiens améliorés décrits dans ce plan.

Essais et projets d'amélioration rapide – un financement flexible doit être mis à disposition pour les essais et les projets pilotes permettant aux experts des soins de santé de mettre en œuvre des améliorations rapides dans des domaines critiques et d'améliorer la situation des citoyens.



Gouvernance

Un modèle de gouvernance solide sera nécessaire pour réaliser ce plan et assurer une harmonisation et une responsabilisation appropriées à l'avenir. À l'heure actuelle, divers organismes sont responsables de différentes parties de la prestation des soins de santé et un engagement citoyen plus important et cohérent sur une base plus régulière est requis.

Permettre le changement – Un groupe de travail sur le système de santé sera créé en janvier 2022 pour assurer une approche cohérente et coordonnée de la transformation du système de santé. Le groupe de travail relèvera des ministres de la Santé et du Développement social. Les principaux intervenants y participeront, notamment le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, la Société médicale du Nouveau-Brunswick et le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick.

- **Examen formel de la gouvernance** – les parties prenantes des divers groupes qui régissent actuellement les normes, les opérations quotidiennes et les rapports de rendement définiront le modèle le plus efficace pour la suite des choses. Parmi les intervenants, on compte le ministère de la Santé, le ministère du Développement social, les régies et conseils régionaux de la santé, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick et EM/ANB Inc.
- **Responsabilité** – Pour la première fois, les régies régionales de la santé auront un cadre de responsabilité qui décrit les rôles des ministres et des régies régionales de la santé et précise leurs responsabilités mutuelles au sein du système de santé provincial.

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick collaborera avec les ministères de la Santé et du Développement social, les régies régionales de la santé, EM/ANB et Services Nouveau-Brunswick pour finaliser les indicateurs de rendement clés qui seront utilisés pour tenir le système responsable de ses progrès. À compter d'avril 2022, le Conseil fournira des rapports trimestriels sur les progrès du système.

Voix des patients – Au cours du processus de consultation publique, il est apparu très clairement que la voix authentique des patients n'a pas été aussi importante qu'elle devrait l'être pour soutenir le changement et les améliorations centrés sur le patient. Les groupes de défense ont les moyens et les canaux pour communiquer avec le gouvernement, mais les citoyens du Nouveau-Brunswick n'ont souvent pas un moyen facile de communiquer leurs idées et leurs commentaires. Un réseau de voix des patients sera établi par l'entremise du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick pour offrir aux citoyens l'occasion de s'exprimer sur des questions qui ont une incidence sur leurs soins de santé.

Perspective quinquennale – Ce plan d'action sur deux ans s'appuie sur notre succès pendant la pandémie et stabilisera le système de santé du Nouveau-Brunswick. La réalisation de ces objectifs essentiels rendra notre système plus sain et favorisera le changement et l'innovation.

Notre vision des soins de santé s'étend au-delà de la période de deux ans mentionnés dans ce document et reflète les priorités des Néo-Brunswickois. D'ici 2026, le système de santé du Nouveau-Brunswick se sera transformé en un réseau d'excellence qui met l'accent sur des personnes en santé vivant dans des collectivités saines. Lorsqu'ils sont malades, les Néo-Brunswickois auront accès aux soins de haute qualité dont ils ont besoin, et ce, en temps opportun. Chaque collectivité, chaque établissement de soins de santé et chaque ministère auront un rôle à jouer et comprendront leur rôle dans le réseau. Les collectivités et les particuliers se sentiront mieux informés et participeront au système de santé de façon cohérente et significative.

À la fin de notre plan d'action, le plan provincial de santé deviendra un document évolutif, sera renouvelé annuellement et les mesures particulières seront communiquées aux Néo-Brunswickois.

1^{re} ANNÉE

2^e ANNÉE

3^e ANNÉE

4^e ANNÉE

5^e ANNÉE

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Implantation du réseau de soins primaires du Nouveau-Brunswick

Élimination du registre Accès Patient NB

Élargissement du réseau de soins primaires

Réseaux de soins communautaires

Cliniques sans rendez-vous de DSM

Services de prévention des surdoses

Lits réservés au traitement

Modèle de prévention pour les jeunes

Unités mobiles d'intervention d'urgence

Augmentation de l'utilisation de l'application de santé mentale

Ligne téléphonique d'intervention en situation de crise

Équipe clinique pour les foyers de jeunes

Augmentation du personnel des salles d'urgence

Intégration du réseau de soins primaires et de Télé-Soins 811

Soins psychiatriques régionaux pour les jeunes hospitalisés

Centre provincial de traitement pour jeunes

Élargissement du modèle de prévention pour les jeunes

Élargissement des réseaux de soins communautaires à travers santé publique, santé primaire soins, et santé mental et dépendances

Modèle de gouvernance mis à jour

Nouveau service d'ambulance multi-patients

Système informatique de laboratoire

Prise de rendez-vous en libre-service

Système de diagnostic clinique intégré

Diminution de moitié des délais d'attente pour une chirurgie

Élargissement de l'orientation électronique à l'ensemble de la province

Plan intégré de soins de longue durées

Élargissement du projet de foyers de soins sans murs

Huit nouveaux foyers de soins sans murs

Soutien communautaire

Élargissement du PEM

MaSantéNB

Technicien d'urgence médicale

Modèle de recrutement communautaire

Laboratoire du Nouveau-Brunswick

Élimination de la longue liste d'attente pour les remplacements du genou et de la hanche

Consultation électronique intégrée

Lancement de l'orientation électronique

Élargissement du projet de récupération améliorée après la chirurgie

Élargissement du PEM

Fourniture de tablettes électroniques dans les foyers de soins spéciaux

Employés des soins de longue durée dans les équipes responsables des congés

Amélioration du Programme extra-mural (PEM)

RÉSEAU D'EXCELLENCE ÉTABLI



Soins dispensés en équipe pour toutes les spécialités

ACCÈS AUX SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES ET DE SANTÉ MENTALE



CRÉATION D'UN SYSTÈME CONNECTÉ

ACCÈS AUX CHIRURGIES PRIMAIRES

SOUTIEN POUR LES ÂÎNÉS QUI VEULENT VIEILLIR CHEZ EUX